Communiqué de la Halde

04/01/2009 à 17h34



Prévention des discriminations dans le doublage

La HALDE rappelle que le choix d'un comédien-doubleur doit se faire en fonction de la qualité de sa voix et de sa compétence, et non en raison de sa couleur de peau ou de son origine.

La HALDE a été saisie par une comédienne métisse estimant avoir été écartée d'une session de doublage en raison de son origine. L'enquête de la HALDE a révélé l'existence de préjugés selon lesquels « les comédiens-doubleurs noirs ne pourraient doubler que des comédiens noirs, contrairement aux comédiens-doubleurs blancs qui auraient une voix universelle ».

La HALDE adresse un rappel à la loi (…) et recommande à la Fédération des industries du Cinéma (bla bla…)

(source PDF) (voir un article du Times sur cette affaire – en anglais)(via Armoricain)

[youtube width="260" height="205"]http://www.youtube.com/watch?v=MCpXpJgxrNc[/youtube]	[youtube width="260" height="205"]http://www.youtube.com/watch?v=em8-wGAf_-Y[/youtube]